

ACTUALITÉS

Maïs

Stade floraison à grain laiteux
Méthode de comptages
larvaires avant récolte

Colza

Préparer les implantations.
Colza associé.

A surveiller

Sore : noctuelle des soies du
maïs

P REVISIONS METEO

Tableau des prévisions températures et précipitations :

	St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	Feneu (49)	Andouillé (53)	Beaufay (72)	Venansault (85)
mer. 30 juil. 2025	20°C / 17°C / 25°C / 0.2mm	21°C / 16°C / 26°C / 0mm	19°C / 15°C / 23°C / 0mm	19°C / 16°C / 24°C / 0.3mm	20°C / 16°C / 25°C / 0mm
jeu. 31 juil. 2025	20°C / 15°C / 24°C / 0mm	20°C / 14°C / 26°C / 0.3mm	18°C / 15°C / 22°C / 0.1mm	19°C / 14°C / 24°C / 0mm	19°C / 15°C / 23°C / 0mm
ven. 1 août 2025	19°C / 15°C / 23°C / 0mm	19°C / 13°C / 24°C / 0mm	17°C / 12°C / 22°C / 0mm	18°C / 12°C / 23°C / 0mm	19°C / 14°C / 23°C / 0mm
sam. 2 août 2025	18°C / 13°C / 23°C / 0mm	19°C / 11°C / 27°C / 0mm	18°C / 11°C / 26°C / 0mm	18°C / 11°C / 26°C / 0mm	19°C / 12°C / 29°C / 0mm
dim. 3 août 2025	19°C / 11°C / 27°C / 0mm	21°C / 13°C / 28°C / 0mm	20°C / 12°C / 27°C / 0mm	20°C / 12°C / 27°C / 0mm	22°C / 13°C / 30°C / 0mm
lun. 4 août 2025	21°C / 15°C / 28°C / 0mm	23°C / 15°C / 31°C / 0mm	21°C / 14°C / 30°C / 0mm	21°C / 14°C / 30°C / 0mm	23°C / 17°C / 30°C / 0mm
mar. 5 août 2025	21°C / 16°C / 31°C / 0mm	20°C / 12°C / 28°C / 0mm	18°C / 11°C / 26°C / 0mm	19°C / 11°C / 26°C / 0mm	21°C / 13°C / 30°C / 0mm
mer. 6 août 2025	22°C / 16°C / 32°C / 0mm	20°C / 11°C / 29°C / 0mm	19°C / 10°C / 28°C / 0mm	20°C / 10°C / 28°C / 0mm	21°C / 12°C / 30°C / 0mm

Données issues de : Weather Measures

Le temps s'annonce sec avec des températures qui repartent à la hausse dans les prochains jours.

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités
d'Écophyto en Pays de la
Loire

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
clicquant [ici](#)

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



MAIS

Réseau d'observation

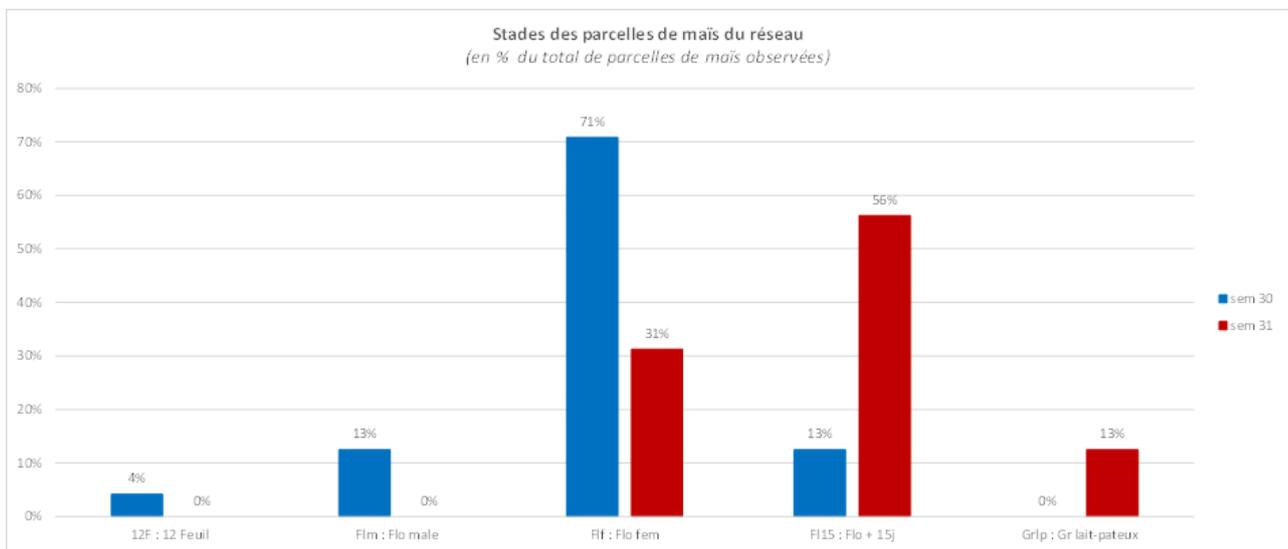
16 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 4 en Sarthe, 11 en Vendée et 1 en Maine-et-Loire.

Stade phénologique et état des cultures

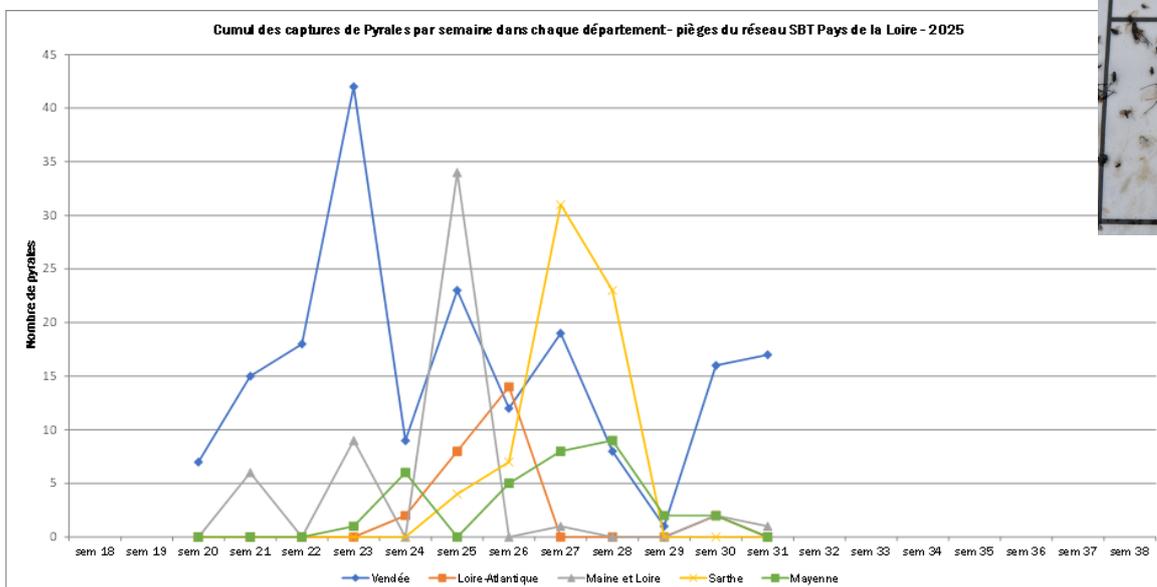
Les parcelles du réseau sont entre les stades **floraison femelle** et **grain laitoux**.

Les stades restent hétérogènes avec des petits gabarits pour les derniers maïs semés.



• Pyrales

Le 2^{ème} vol pyrales se poursuit en Vendée. Les captures restent très faibles ailleurs.

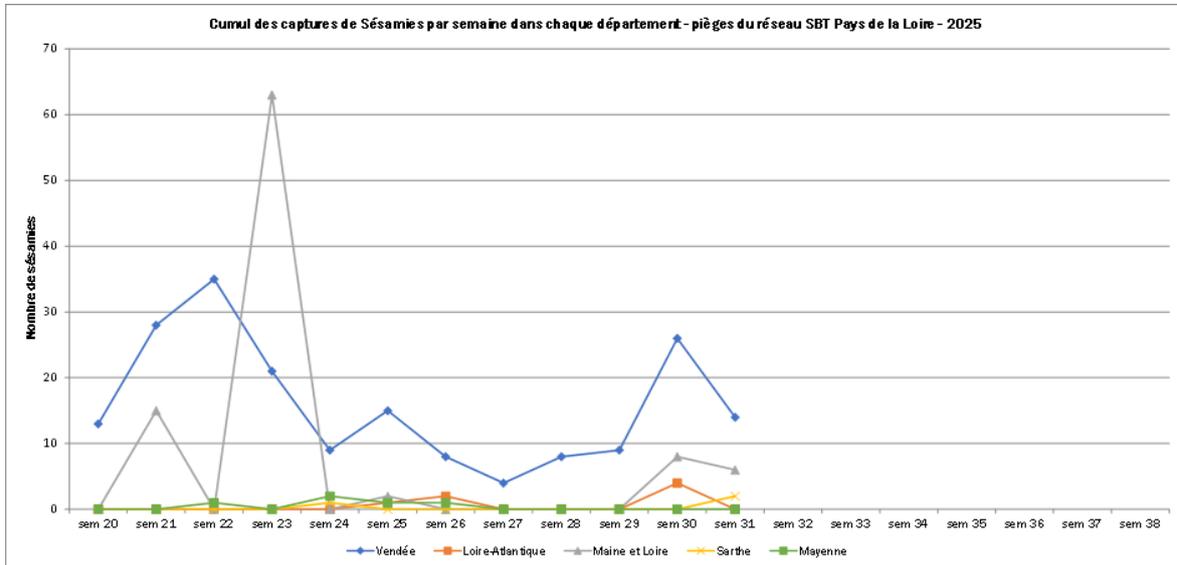


Pyrale



• Sésamies

Un deuxième vol **sésamie** est en cours en Vendée. Quelques captures sont également signalées en Maine-et-Loire et Sarthe sur un nombre plus restreint de pièges.



Lors de vos observations en parcelle de maïs, utilisez la **fiche de reconnaissances « Pyrales et sésamies »**.
[En savoir plus sur la gestion des foreurs](#)



• Comptages larvaires pyrales et sésamies



Avant la récolte, il sera important de faire un bilan des infestations larvaires dans vos parcelles afin d'estimer le niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère **qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint**.

Méthode de comptage :

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. Observez **20 plantes sur 5 zones** éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies .

Merci de faire remonter vos comptages larvaires [ICI](#) .

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter : bsv-gc@pl.chambagri.fr

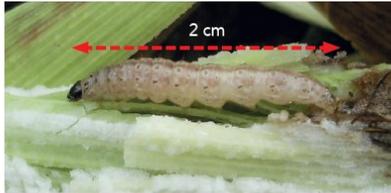


• Comptages larvaires pyrales et sésamies (suite)



Larve de pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

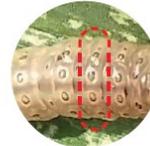
- Tête noire
- De couleur beige pâle
- Jusqu'à 2 cm au dernier stade larvaire
- Présence d'une ligne plus sombre sur le dos
- Ponctuations noires sur les côtés des segments



Couleur beige pâle



Ligne sombre dans la longueur du dos



Plusieurs points par segment

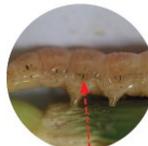


Larve de sésamie (*Sesamia nonagrioides*)

- Tête noire
- De couleur rose pâle
- Jusqu'à 4 cm au dernier stade larvaire
- Présence de ponctuations noires sur les côtés des segments



Couleur rose pâle



Points noirs sur les côtés

Méthodes alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récolte. Cette méthode permet de détruire une grande partie des larves et d'exposer les autres au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70 % des larves (sources Arvalis).

• Chrysomèle des racines du maïs

La **chrysomèle du maïs** (*Diabrotica virgifera*) est un petit coléoptère qui pond en été dans les champs de maïs. Ce sont les larves qui vont occasionner les dégâts l'année suivante en dévorant les racines du maïs.

Il s'agit d'un insecte de 5 à 7mm de long originaire du continent américain qui a été introduit accidentellement en Europe de l'Est. Les premières détections en France remontent à 2002. Depuis les populations augmentent principalement en Alsace et Rhône-Alpes.

Depuis 2017, la chrysomèle est présente en Poitou-Charentes mais l'insecte n'a jamais été détecté en Pays de la Loire.

Un réseau de pièges est suivi cette année encore dans la région jusqu'à fin août.



Chrysolides des racines du maïs et dégâts sur feuille des adultes



Piège à chrysolides des racines du maïs

Soufflet



COLZA

L'implantation du colza est une étape clé pour que la culture soit capable de supporter les aléas climatiques et les attaques de bioagresseurs.

[Consultez l'article de Terre Inovia pour en savoir plus.](#)



 Les plantes compagnes peuvent apporter des bénéfices à la culture de colza en limitant les attaques de bioagresseurs.

Colza associé : les connaissances établies

La technique du colza associé consiste à semer, de façon précoce et idéalement simultanée, le colza associé à des plantes compagnes légumineuses ou non (pures ou en mélange), annuelles (souvent gélives) ou pluriannuelles (pour maintenir un couvert permanent). Cette association permet **d'étouffer les adventices**, de **diminuer la pression des ravageurs** et **d'améliorer la structure du sol et sa fertilité** (azote des légumineuses). L'itinéraire à privilégier est un compromis entre les besoins du colza et des plantes compagnes.

Effet sur les adventices	Effet sur les ravageurs	Effet sur les maladies	Effet sur le rendement de la culture principale
			
Plutôt positif	Positif (altises d'hiver, CBT)	Non étudié	Neutre

Effet sur les ravageurs : positif sur altises d'hiver et charançon du bourgeon terminal

La dynamique de croissance du colza, qu'il soit seul ou associé, au moment des vols et pontes d'insectes d'automne (charançon du bourgeon terminal et grosse altise en particulier) est déterminante pour limiter les dégâts occasionnés (plantes buissonnantes au printemps). En **améliorant la vigueur du colza** (notamment à l'automne), la présence de couvert améliore indirectement sa résistance aux ravageurs.

Les légumineuses associées, en particulier la féverole, permettent de réduire le nombre de larves de grosses altises et renforcent l'atténuation des dégâts par une **perturbation des insectes**. Cet effet est d'autant plus marqué que le semis de l'association est précoce et que la biomasse colza + couvert associé est élevée (le couvert jouerait un rôle de camouflage du colza).

Toutefois, les critères pour décider d'appliquer un traitement insecticide restent la pression des ravageurs et la dynamique de croissance du colza. Aucun effet n'a été mis en évidence sur les dégâts de petites altises adultes, de mouche du chou ou de pucerons cendrés.

Grosses altises adultes		Effet positif dans + de 75 % des études
Larves de grosses altises		Effet positif dans 85 % des références étudiées Nombre de larves divisé par 2 dans les colzas
Charançon du bourgeon terminal		Dans 2 études sur 3, les dégâts sont moins importants et permettent d'éviter un insecticide
Pucerons cendrés Petites altises		Pas d'effet démontré

Effet sur les adventices : plutôt positif

L'association n'empêche pas la levée de toutes les adventices mais limite leur développement (concurrence pour la lumière et l'eau principalement) notamment pour les dicotylédones. Cette efficacité est favorisée dans le cas d'un couvert ayant une couverture du sol complète et rapide. Attention, le couvert ne gère pas les graminées (repousses de céréales, ray grass, vulpins...) ni les vivaces (chardons...). Une intervention mécanique ou chimique en complément est alors nécessaire en cas de présence de ces adventices.





BIODIVERSITE UTILE DANS LES PARCELLES

• Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles



Carabe

CAPDL

AUXILIAIRES ET POLLINISATEURS

Découvrir et développer la biodiversité fonctionnelle dans vos parcelles



Pour en savoir plus ►

• Notes nationales

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :





A SURVEILLER

Certains organismes nuisibles, actuellement non présents en France sont surveillés afin qu'en cas d'observation sur le territoire, la première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre leur éradication.

Quelques-uns des organismes à surveiller :



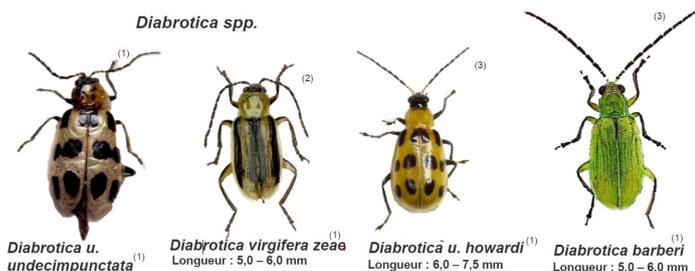
Le faux carpocapse est un papillon dont les larves peuvent s'attaquer aux maïs, haricots et pois ainsi qu'aux arbres fruitiers. Il n'est pas présent en France ni en Europe mais la surveillance est de mise pour éviter son implantation.

La noctuelle des soies du maïs est un papillon dont les larves peuvent s'attaquer aux maïs. Il n'est pas présent en France ni en Europe mais la surveillance est de mise pour éviter son implantation.



Le scarabée japonais est un coléoptère capable de s'attaquer à un grand nombre de cultures dont le maïs, la luzerne, le soja, le trèfle et les prairies. En Europe, il a été détecté en Italie. **Il a été détecté en France début juillet dans le Grand Est. La vigilance est de mise.**

La légionnaire d'automne est une noctuelle originaire d'Amérique du Nord pouvant s'attaquer à la culture de maïs ainsi qu'à plus de 300 autres espèces végétales. Son introduction en Europe est due au transport de marchandises depuis l'Afrique où elle est bien implantée. Sur maïs, la larve, s'attaque au feuillage et en cas de forte infestation les épis peuvent aussi être touchés.



Diabrotica u. undecimpunctata⁽¹⁾
Diabrotica virgifera zeae⁽¹⁾ Longueur : 5,0 – 6,0 mm
Diabrotica u. howardi⁽¹⁾ Longueur : 6,0 – 7,5 mm
Diabrotica barberi⁽¹⁾ Longueur : 5,0 – 6,0 mm

Les chrysomèles *Diabrotica sp.* sont des coléoptères dont les larves s'attaquent aux racines des maïs. Les adultes peuvent provoquer des dégâts au niveau des feuilles. NB : *Diabrotica virgifera virgifera* est déjà présente en France. Les quatre espèces à gauche ne sont pas présentes en France à l'heure actuelle.

(1) EPPO (fiche sur chaque espèce).
(2) Photo par CessWhichTermi.ga non fiable mais à défaut.
(3) Photo par BugGuide.net

En cas de détection ou suspicion de présence, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires. Pour en savoir plus...



A SURVEILLER

Le datura (*Datura stramonium*) est une adventice toxique fréquente en milieu agricole. Il est important de bien la connaître pour mieux la gérer. Pour en savoir plus, consultez la note nationale Datura en cliquant sur l'image ci-dessous.



Note nationale BSV



Datura stramoine Datura stramonium

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Datura stramonium* L., 1753.

Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales. Famille : Solanaceae.

Genre : *Datura* - Espèce : *stramonium* - Code OEPP: [DATST].

Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.



D'autres espèces de *Datura* peuvent également être observées. Pour en savoir plus :

["Stramoine épineuse. *Datura ferox* L.",](#)

["Le genre *Datura* \(solanaceae\) en France",](#)

["Stramoine commune. *Datura stramonium* L.",](#)

["Datura de Wright. *Datura wrightii* Regel".](#)

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, Arvalis, CAVAC, CAPDL, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, Soufflet.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.